

LOCAUX ASSOCIATIFS & CELLULE COMMERCIALE

Le permis de construire a été obtenu, les travaux vont bientôt commencer



Vue 3D réalisée par le cabinet ID'architecture représentant la future cellule commerciale, le niveau inférieur constituera le local associatif.

Comme annoncé dans le bulletin annuel 2018, la construction de locaux associatifs (notamment pour les clubs de tennis et de pétanque) et d'une cellule commerciale supplémentaire vont bientôt débuter.

C'est le cabinet ID'architecture de Yutz qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Tous les lots ont été attribués dont le principal, terrassement voiries réseaux divers et gros

œuvre, à l'entreprise WZ construction de Sémécourt. Il s'agit de la même société qui a construit l'espace socio-culturel. L'achèvement du chantier et la mise à disposition du bâtiment sont prévus pour le deuxième semestre 2020. La mairie a été approchée par plusieurs commerçants intéressés pour y installer leurs activités à Kanfen. Les élus annonceront leur choix d'ici la fin de l'année.

Il faut dire que le site est recherché car l'attrait des lieux en termes d'accessibilité et de visibilité est une dimension importante de son succès. Précisons qu'à l'instar des autres cellules commerciales, celle-ci sera mise à la location et le prix du m² sera fixé par le conseil municipal en 2020. Le coût de l'ensemble des opérations s'élève à 233 679,93 € HT.

AMITIÉ KANFEN-SEPTFONTAINES : FRANCIS ZEGHERS NOUS A QUITTÉS

Francis était membre de la commission depuis 2010



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Francis Zeghers.

Résident de Septfontaines, Francis était membre de la commission *Amitié Kanfen-Septfontaines* depuis la première heure. Il était secrétaire de cette commission et un des membres les plus actifs.

Il mettait un point d'honneur à être présent à toutes les manifestations organisées par la commune. Artiste-peintre à ses heures perdues, il avait également participé à l'exposition des *Talents Cachés* à l'espace socio-culturel en 2018.

Francis incarnait parfaitement l'idée des liens d'amitié mis en place par les deux communes en 2010.

Les élus, les agents communaux et les Kanfenois garderont de Francis sa bonne humeur, son enthousiasme et sa très grande empathie.

Il va terriblement nous manquer...

Photo ci-contre : Francis aux « Talents Cachés » en 2018.

RÉPUGNANT !!!

Depuis plusieurs années, la commune est victime de dépôts sauvages. Quatre sont déjà à déplorer pour 2019.

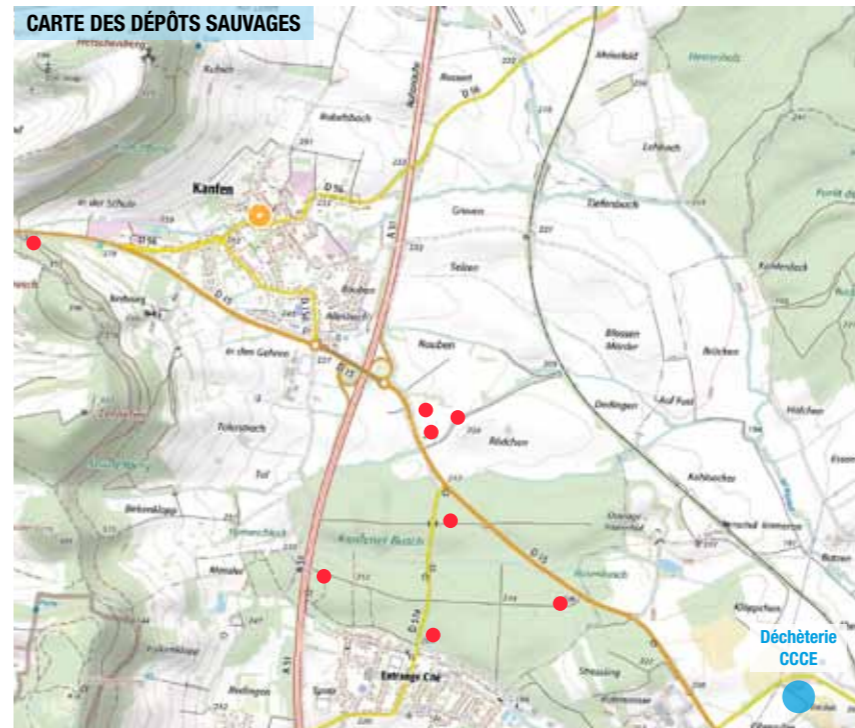
La mort accidentelle de Jean-Mathieu Michel, le maire de Signes (Var), alors qu'il tentait de verbaliser des gens pendant le déchargement de déchets en pleine nature, a agi comme un détonateur. En effet, depuis ce tragique « accident » les maires dénoncent avec vigueur ce fléau qu'est le dépôt de déchets sauvages.

Kanfen, bien évidemment, n'est pas épargnée par ce phénomène. Mais, ces dernières années, ces gestes d'incivilités sont en forte augmentation. Depuis le début de l'année 2019, 4 dépôts sauvages sont à déplorer !

La commune, par l'intermédiaire de ses élus et malgré un dépôt de plainte systématique, a toutes les peines du monde à trouver les responsables et à faire respecter la loi. C'est d'autant plus difficile car souvent les détritrus ne connaissent pas les frontières.

Les élus appellent tous les Kanfenois à la vigilance. En cas de découverte d'un dépôt sauvage, il ne faut pas hésiter à contacter immédiatement la mairie ou la gendarmerie. Si les auteurs des faits sont pris en flagrant délit, ne pas hésiter à prendre des photos (sans se mettre en danger), la commune se chargera de les transmettre à la gendarmerie.

Pour rappel, par délibération en date du 2 novembre 2010, le conseil municipal a voté une augmentation de l'amende pour dépôt sauvage de détritrus sur le ban communal. Celle-ci est passée de 150 € à 500 €. Preuve que le phénomène ne date pas d'aujourd'hui !



RÉUNION FIBRE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur 3^e plaque située à Volmerange, une réunion publique a été organisée le 3 juillet dernier par Moselle-Fibre et la CCCE. Cette plaque desservira les communes de Kanfen, Volmerange, Escherange et Ottange.

La préinscription à la fibre s'est achevée le 17 juillet, mais il sera toujours possible de demander le raccordement à l'achèvement des travaux.



GESTES CITOYENS

Afin de contenir les frais de fonctionnement, le nombre d'ouvriers se limite aujourd'hui à 2 agents titulaires et à deux agents en contrats aidés.

Et pourtant la charge de travail est en constante augmentation sur Kanfen : entretien des bâtiments, des voiries, des espaces verts, etc.

Dans le cadre d'une démarche écocitoyenne responsable, la commune invite les Kanfenois à soulager le travail des agents communaux en désherbant les espaces publics situés directement devant leur propriété. La demande porte également sur l'entretien des allées du cimetière. C'est par l'effort de chacun, même minime, que notre espace commun s'en trouvera amélioré.

JEUNES DIPLÔMÉS 2018/2019

La municipalité récompense les étudiants ayant obtenu avec succès, en 2019, une licence, un master ou un doctorat (ou équivalent) ainsi que les lycéens ayant décroché une mention « très bien » au baccalauréat.

Des bons d'achat d'une valeur de 50 à 150 € seront remis aux lauréats autour d'un verre de l'amitié. Les nouveaux diplômés de l'année scolaire 2018/2019 sont invités à venir retirer le formulaire prévu à cet effet en mairie.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PREMIERS RÉPONDANTS

L'association souhaite développer le réseau des Premiers Répondants en milieu rural



En France, les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an, soit 150 décès par jour. Après un arrêt cardiaque, chaque minute sans réanimation fait perdre 10 % de chance de survie à la victime.

L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) est née de l'initiative de sapeurs-pompiers et d'infirmiers mosellans concernés par le secours d'urgence à la personne et souhaitant s'engager au-delà du maillage classique de la chaîne des secours français.

Elle a pour objectif de diminuer la mortalité liée à l'arrêt cardiaque en développant un réseau de civils formés aux gestes qui sauvent : les Premiers Répondants. Ceux-ci interviennent entre le déclenchement de l'alerte par un témoin et l'arrivée des secours.

Une application mobile a été créée. Elle a pour but d'alerter les Premiers

Répondants à proximité de l'arrêt cardiaque. Cette application est ensuite capable de les guider jusqu'au lieu d'intervention et, le cas échéant, de leur faire récupérer un défibrillateur public se trouvant sur leur itinéraire.

À ce jour, le réseau compte plus de 1000 Premiers Répondants inscrits et validés en Moselle.

L'association souhaite dorénavant développer le réseau de premier répondant en milieu rural.

Ce projet vous intéresse ? Vous souhaitez devenir premiers répondants ? Pour cela deux possibilités :

Vous êtes secouriste ou professionnel de santé : rien de plus simple. Téléchargez dès maintenant l'application AFPR et inscrivez-vous cela ne prend que quelques minutes.

Vous êtes un citoyen qui souhaite s'investir : prenez contact avec votre mairie. Des sessions de formation aux premiers secours vont être organisées prochainement au sein de votre commune.

Vous pouvez également télécharger l'application et l'utiliser en tant que donneur d'alerte devant un cas d'arrêt cardiaque.

NOUVEAUX VIDÉOPROJECTEURS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

La commune a fait changer les 3 vidéoprojecteurs des TBI de l'école élémentaire



Les vacances estivales sont habituellement l'occasion de quelques travaux aux écoles.

Les TBI (tableaux blancs interactifs) installés en 2011 à l'école élémentaire présentaient quelques faiblesses. En effet, les vidéoprojecteurs avaient beaucoup perdu en puissance lumineuse et, de fait, la lecture aux tableaux devenait difficile. C'est pourquoi la commune a fait appel à la société LBI Systems et a décidé de faire changer les trois vidéoprojecteurs pour un coût total de 2 682 € TTC.

BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par le façonnage du bois de chauffage en forêt communale doivent remplir un formulaire de réservation (accompagné d'un chèque de caution) disponible en mairie jusqu'au 29/10/19 dernier délai. Le façonnage aura lieu cet hiver dans les parcelles n°21, 25, 27 et 29.

Le prix de vente des stères pour le bois de chauffage destiné aux affouagistes reste fixé à 40 €. Celui des produits non façonnés s'élève à 10 €.

Renseignements en mairie au :

03 82 50 61 10.

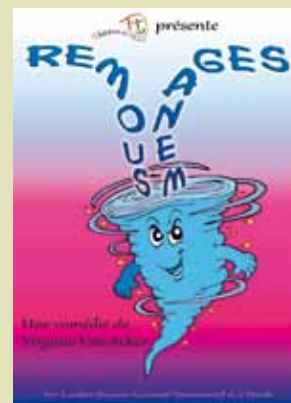
L'agenda kanfenois

30/09 au 03/10

Exposition « Les 50 ans du premier homme sur la lune » en Mairie Association La Grande Ourse

Vendredi 4 octobre

« Remous ménage » par la troupe de l'Île en joie - Municipa



Dimanche 6 octobre

Marche familiale ASK
Départ de 7 h à 11 h

Samedi 19 octobre

Bal - ASK

Jedi 31 octobre

Défilé d'Halloween - APE

Dimanche 3 novembre

Bourse aux jouets - APE

Vendredi 15 novembre

Conférence sur la cybersécurité présentée par Nicolas Remarck

Dimanche 8 décembre

Concert de Noël - Municipalité

Dimanche 15 décembre

Fête de fin d'année - APE

Mardi 31 décembre

Soirée de la St-Sylvestre
Karaté club

Kanfén infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Document écrit et réalisé par :

Isabelle Renoir et Stéphane Citerne,

Imprimé en 560 exemplaires par la mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfén@gmail.com